

## APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DES COMMISSIONS SPORTIVES

Les élections des membres des Commissions de la Ligue Motocycliste Grand Est se tiendront le **Samedi 9 Mars 2024 à 9h30 à la Maison Régionale des Sports - 54510 Tomblaine** lors du Comité Directeur de la Ligue Motocycliste Grand Est.

### Postes à pourvoir :

- ↳ Commission MotoCross : 15 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↳ Commission Enduro et Endurance TT : 12 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↳ Commission Trial : 9 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↳ Commission Vitesse : 9 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↳ Commission MotoBall : 3 Membres – dont 1 Président
- ↳ Commission Tourisme : 3 Membres – dont 1 Président

Les candidats devront, conformément à l'article 6. du Règlement Intérieur de la Ligue :

- ✓ Être âgés de plus de 18 ans,
- ✓ Être licenciés à la FFM,
- ✓ Adresser leur candidature à la Ligue Motocycliste Grand Est au moins **quinze jours** avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception,  
**Soit avant le 23 Février 2024 à minuit (Le cachet de la poste faisant foi)**
- ✓ Pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent,
- ✓ Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif, doivent appartenir à un groupement sportif affilié et être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale.

**Les candidats ne peuvent être élus qu'au sein d'une seule commission.**

Conformément à l'article 6. du Règlement Intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à l'élection des membres des commissions et désigne le Président en son sein.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises à l'adresse suivante :

Ligue Motocycliste Grand Est - Maison Régionale des Sports  
13 Rue Jean Moulin 54510 Tomblaine

**ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES  
AU SEIN DES COMMISSIONS SPORTIVES**

Selon l'article 6. du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Grand Est :

**ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS SPORTIVES SUIVANTES :**

- ↪ Commission MotoCross : 15 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↪ Commission Enduro et Endurance TT : 12 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↪ Commission Trial : 9 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↪ Commission Vitesse : 9 Membres – dont 1 Président et 2 Vice-Présidents
- ↪ Commission MotoBall : 3 Membres – dont 1 Président
- ↪ Commission Tourisme : 3 Membres – dont 1 Président

Je soussigné(e) :  Madame,  Monsieur

NOM : ..... Prénom(s) : .....

Demeurant : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Numéro de licence : .....

Club : ..... Département : .....

Date de naissance : .....

Adresse mail : .....

Déclare être candidat(e) au sein de la :

- Commission MotoCross
- Commission Enduro et Endurance TT
- Commission Trial
- Commission Vitesse
- Commission MotoBall
- Commission Tourisme

Il vous est rappelé qu'un candidat ne peut se présenter qu'au sein d'une seule commission sportive.

Fait à ....., le .....

Signature du ou (de la) candidat(e)

**Attention** : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception, avant le **23 Février 2024 (le cachet de la poste faisant foi)**.

A : Ligue Motocycliste Grand Est, Maison Régionale des Sports, 13 Rue Jean MOULIN 54510 TOMBLAINE